

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Séance du 14 juin 2010
Séance du 18 mai 2010

16 Musée Gallé-Juillet - don et vente du catalogue des collections de faïences fines de Creil

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM. MONTES, LEGRAND, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, MM. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOUHLAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, BARBETTE, M. MACHU, Mmes FÉVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CARLIER
Mme BASMAISON
Mme M'BAYE-DIAO
M SEGUIN
Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à : M. VILLEMAIN
Pouvoir à : M. MONTES
Pouvoir à : M. BOUHLAMANE
Pouvoir à : Mme MAUPIN
Pouvoir à : M. TAHI

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS
M. NACHITE
Mme RIFFAULT
M. VARLET
M. CHEURFA

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal 39
- Nombre de conseillers en exercice 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés 34

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, Maire, expose :

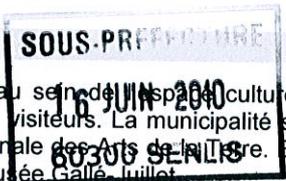
La ville de Creil accueille depuis plusieurs années un salon des antiquaires et de la faïence au sein de l'espace culturel de la faïencerie. L'édition 2009, organisée en partenariat avec l'association Voltaire, a reçu environ 300 visiteurs. La municipalité souhaite donner plus d'ampleur à cet événement, en organisant du 1^{er} au 31 octobre 2010 sa première Biennale des Arts de la Faïence. Elle sera l'occasion pour la ville d'éditer un catalogue consacré à la collection de faïences fines de Creil du musée Gallé-Juillet.

En effet, l'édition d'un catalogue des faïences fines est la suite logique du travail de récolement, de numérisation et de diffusion qui a été réalisé de 2006 à 2009 par l'équipe du musée.

De plus, la boutique du musée Gallé-Juillet ne dispose pas encore de ce type d'ouvrage, la demande des visiteurs étant pourtant forte.

L'ouvrage se présentera sous la forme d'un catalogue d'exposition, au format 21 x 28 cm. Il comprendra environ 112 pages et de nombreuses photographies polychromes de qualité. Il sera imprimé sur du papier couché mat de 150 g et 240 g pour la couverture et édité en 2000 exemplaires, puis par tranche de 1000 exemplaires. Il comprendra la présentation de la collection de faïences fines du musée Gallé-Juillet, l'historique de la faïencerie de Creil et de ses ouvriers, la présentation des techniques de fabrication et de décors, ainsi que la présentation d'une sélection d'œuvres « phares » et de marques.

Le coût de réalisation du catalogue a été évalué à 12 500 €, dont 5 000 € apportés par une subvention de la Direction Régionale des



maintenant !

Affaires Culturelles.

Il vous est proposé d'offrir les 500 premiers exemplaires de ce catalogue lors d'événements municipaux, lors des mariages, aux institutions creilloises et à des personnalités diverses.

Il vous est également proposé de vendre les exemplaires suivants à 10 € par unité. Une remise de 30 % sera appliquée pour la vente du catalogue à des professionnels (librairies et commerçants, offices de tourisme, musées et services culturels divers).

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2121-29

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date du 18 mai 2010,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire:

Votants : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1 : d'offrir les 500 premiers exemplaires du catalogue consacré à la collection de faïences fines de Creil du musée Gallé-Juillet lors d'événements municipaux, lors des mariages, aux institutions creilloises et en cadeau à des personnalités diverses.

Article 2 : de fixer le prix de vente du catalogue consacré à la collection de faïences fines de Creil du musée Gallé-Juillet à 10 €.

Article 3 : d'accorder une remise de 30 % pour la vente du catalogue à des professionnels (librairies et commerçants, offices de tourisme, musées et services culturels divers).

Article 4 : d'imputer les recettes au budget de la ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 16 JUIN 2010

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 16.06.10
Signature Le Maire.

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy

SOUS-PREFECTURE

16 JUIN 2010

60300 SENLIS

C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISEPICARDIE